



SALON de la PHOTOGRAPHIE

« 13ème édition »

Gymnase Michel ADAM à OCTEVILLE SUR MER.

Samedi 16 et Dimanche 17 Mai 2025 (10h00 à 18h00)

REGLEMENT

Thème : Chaque exposant choisira son propre thème ; rien n'est imposé. Il devra présenter ses tirages (environ 4 à 8) de manière homogène. Les supports doivent être rigides et équipé d'un système d'accrochage compatible de crochets en esse « S ».

Titre : Le nom de la série nous sera communiqué avant le 18 avril 2025. Il sera accompagné d'une photo (définition 1920X1080) représentative de votre série.

Accrochage : L'accrochage des photos se fera le vendredi 15 mai de 18h à 20h... et samedi 1er de 8h à 9h30. Chaque participant disposera de deux grilles munies d'un système d'accrochage, (recto) de 2m x 1m chacune orientées à 120°, soit un total de 4 m². N'oubliez pas vos crochets (en S) pour les grilles.

Il est conseillé de ne pas mettre de cadres vitrés pour éviter les reflets.

Retrait des œuvres : Le retrait des œuvres se fera le dimanche 2 Juin après la fermeture du salon. Aucune œuvre ne pourra être retirée pendant l'exposition, même si elle a été vendue.

Vernissage de l'exposition : Il aura lieu le samedi 16 mai, à 18h en présence des personnalités invitées. La présence des exposants est fortement souhaitée durant toute la durée du salon.

Communication : Les frais de communication sont à la charge de l'association Reflex. Des affiches seront à la disposition des exposants.

Assurance : L'association s'engage à veiller au plus grand soin des photos exposées, mais décline toute responsabilité en cas de vol ou dégradations qui pourraient intervenir pendant le salon. A noter que, en dehors des heures d'ouverture, la salle est placée sous surveillance d'un système de sécurité. Chaque exposant désirant une garantie supplémentaire reste libre de contracter une assurance personnelle.

Annulation : L'association se réserve le droit d'annuler cette manifestation à tout moment si des événements, indépendants de sa volonté, intervenaient et risquaient de compromettre le bon déroulement de celle-ci.

Entrées : La somme de 2 € (gratuit jusqu'à 12 ans et pour les Personnes à Mobilité Réduite) sera demandée aux visiteurs à l'entrée du salon. Le ticket servira de bulletin de vote au tirage d'une tombola. Un bulletin de vote vous sera remis afin de classer, si vous le souhaitez, vos séries favorites.

REGLEMENT (suite)

Respect : Chaque exposant est responsable de ses œuvres et doit donc respecter les règles sur la dignité d'autrui et le droit à l'image selon les lois en vigueur.

Auteurs mineurs : Tout participant âgé de moins de 18 ans au premier jour du salon doit obtenir l'autorisation préalable d'un parent ou tuteur pour participer au concours et à l'exposition et accepter le présent règlement.

Inscription : Une pré-inscription se fera par courriel à ces 2 adresses :

associationreflex76930@gmail.com.

nellypetibon3@gmail.com

Une somme de 15,00 € pour les exposants non adhérents et de 10,00 € pour les exposants adhérents à l'association (hors membre du club photo REFLEX) sera demandée

L'inscription sera ensuite officialisée à réception de votre règlement

Toute inscription est ferme et définitive. Aucun remboursement ne sera effectué. La date limite des inscriptions au salon est fixée au 18 avril 2025. Elles seront closes dès que le nombre limite d'exposants sera atteint.

Tombola : Une tombola sera organisée. Les lots seront des photos ou autre que les exposants auront volontairement eu la gentillesse d'offrir.

Concours : Chacun (exposant ou visiteur) pourra voter pour ses séries préférées à l'aide de son ticket de vote (ou d'inscription pour les auteurs). Il inscrira les trois séries de photos (dans l'ordre de préférence). Un jury d'experts se prononcera également.

Les photographies signées ne seront pas jugées

Les résultats du prix du Jury seront proclamés samedi 17 mai à 18h00. Les résultats du prix du public seront annoncés le dimanche 18 mai à l'issue de l'exposition. Il n'y aura pas de classement général.

Repas des exposants :

Possibilité de se restaurer sur place le samedi midi et le dimanche midi pour **environ** 12 à 15€.

Un repas sera organisé le samedi soir pour les exposants. Il vous est proposé pour une somme forfaitaire d'**environ** 35 euros par personne (1/2 tarif pour les enfants de – 12 ans). L'inscription aux repas se fait sur la fiche d'inscription au salon. Précisez le nombre de personnes si l'exposant est accompagné

Règlements : Tous les règlements (inscription au salon, participation aux repas) sont à remettre à l'inscription impérativement. Ils peuvent se faire par virement bancaire (RIB joint à la fiche d'inscription), en espèces ou par chèque à l'ordre de : Association REFLEX, à envoyer à l'adresse : Association REFLEX, 6 rue du Lt André MALANDAIN 76930 Octeville sur Mer

Tous les exposants autorisent l'association « REFLEX » à utiliser le droit à l'image sur les photographies exposées durant le salon au titre de la promotion et de la communication.

Du fait de sa participation, chaque exposant s'engage à respecter ce règlement.

Octeville-sur-mer, le 26 novembre 2024

le Comité d'Organisation